Bulletin de la Nouvelle-Orléans
Bureau, 17 rue de Carondelet.
NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 5 MARS 1891.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A LOUER—Une belle maison de résidence et magasin, installations pour "dry goods" et chaussures, ou n'importe quel autre genre d'affaires; coin Bienville et Johnson. S'adresser sur les lieux. 5 mars—7t

DEMANDES.

ON demande—Un forgeron se ajuster au No 73 Rue Anne. 6 mars—1sem

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français industrieux et bien recommandé, pouvant se rendre utile à tout, demande emploi à $15 par mois, dans une famille ou une institution. Louis Muller, 466 Bagatelle, 3 mars—7t

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

Joel B. Wolfe vs Philip Thompson.
— No 11,934. —

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour la District Est de la Louisiane.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MARDI, dixième jour de mars 1891, à midi, au local No 205 rue Huitième, dans cette ville, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison, une (1) baroucche, un (1) buggy, lot de harnais, quatre (4) chevraulé approvisé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 27me jour de février 1891.
J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
27 fév—27—4 9 10 mars

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Daniel S. Dawes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,293—Division C.—Attendu que Emma C. Sears, née Dawes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datif dans la succession de feu Daniel S. Dawes, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
4 mars—4 8 13

Succession de Céleste Glénis, veuve Joseph Soulat du Fossat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,249—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Céleste Soulat du Fossat, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
3 mars—3 8 12 Greffier.

Succession de Max Stein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,801—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. J. Behan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
28 fév—28—mars 5 8 Greffier.

Succession de Hme Mary J. Pointe, femme de Manuel Pointe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,259.—Division D—Attendu que Manuel Pointe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary J. Pointe, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 fév—27—mars 4 8 Greffier.

Succession de Herman Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,792—Division E—Attendu que Mlle Caroline H. Curtius a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herman Curtius, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 fév—mars 4 8 Greffier.

Succession de H. N. Siebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,977—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Maria Siebrecht, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 fév—27—4 8 mars. Greffier.

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,270—Division E—Attendu que Mme Ada Henry, veuve de feu John Henry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dans la succession de feu John Henry, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 fév—26—3 7 mars Greffier.

Succession de William C. Watkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,851.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Kate Sal. Watkins, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 fév—26—3 7 mars Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,273—Division "B"—Leon Dalcour, ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Léon Dalcour soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, en son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 6me jour de mars 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire des dettes et obligations et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
1er mars—1 7 12

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,519—Division A.—Ordre de Cour.—L. C. Nick vs ses créanciers.—Que la réunion des créanciers de Louis C. Nick, insolvable, soit par le présent convoquée et tenue pardevant Renout Commagère, notaire, en son bureau, No 1,152 rue Magasins, en cette ville, le SAMEDI, 28me jour de mars 1891, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, nommer un syndic, voter sur son application pour être déchargé et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1891.
(Signé) THOS C. W. ELLIS,
Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 fév—5t au 28 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,014—Gustave Schlesinger (individuellement) et comme membre de la raison sociale Gustave Schlesinger & Co vs ses créanciers. Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par Gustave Schlesinger individuellement et comme membre de la raison sociale de Gustave Schlesinger & Co et de la dite raison sociale soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers; il est de plus ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. Voorhies, notaire, commençant JEUDI, 5 mars 1891, à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre leurs personnes et leur actif soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27 jan—27—18 fév—mars 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans,—No 32 019—Division B—Brice Sembre vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Brice Sembre soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, notaire, en son bureau, No 98 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 6me jour de mars 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Geo. O. Pratt, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
29 jan—29—18 fév—6 mars

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE MARS—CLASSE No 133
Tirage de 4 heures P. M.

8 37 44 16 32 69 67 11 72 30 45 13 47 74

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 4 mars 1891—4 heures P. M.
J. A. AUBOUREAU,
W. P. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les gains de nos tirages quotidiens parviennent bien vite aux heureux gagnants.

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Million distribué.

A S

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par une vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. Ellis
COMMISSAIRES.

Nous consignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 MARS 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,144 Lots se montant à		$1,054 600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés aux correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à nos Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient rectifié Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes lettres GRDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais il lui faut pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les lettres officielles des lois seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 16 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, et par ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

Comme les billets de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont préparés avec grand soin et toute l'attention donnée au détail, ils contiennent à partir de la signature de feu M. A. Dauphin jusqu'à ce jour, autres choses publiées ci-dessus et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Geo. O. Pratt, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
29 jan—29—18 fév—6 mars

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente définitive, par le shérif civil de propriétés de valeur dans les Deuxième, Quatrième et Sixième Districts, située dans le carré d'Ilet borné par les rues St-Charles, Washington, Coney et Prytanée.

La bâtisse 44 et 46 rue Dauphine.

La propriété au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, carré d'Ilet borné par les rues Chartres et St-Louis.

Sept propriétés de valeur dans le carré d'Ilet borné par les rues Toledano, Constance, Magazine et l'avenue de la Louisiane.

Et dans le carré d'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Toledano et l'avenue de la Louisiane.

Ce magnifique magasin avec maison de résidence au coin des rues Magazine et Jackson, dans le carré d'Ilet borné par les rues Camp et Joséphine.

Aussi les propriétés dans le carré d'Ilet borné par les rues Septimée, Huitième, Camp et Chestnut, et Camp, Chestnut, Huitième et Neuvième.

Le tout consistant en plus grande partie de maisons de résidence et de magasins, et aussi de quelques terrains vacants dans de bons quartiers, se louant toujours très bien.

Plans exposés à la Bourse.

John T. Hardie vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,523.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain billet à ordre daté Amite le 15 février 1890, tiré par N. B. Morgan, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-dix ($70) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 14 février 1890, tiré par John Jining à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de vingt sept piastres quarante cents ($27 40), payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City le 15 février 1890, tiré par D. S. Glascock à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de trente-neuf piastres et soixante-quinze cents ($39 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté le 24 juin 1890, tiré par J. V. Janting à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trente-deux piastres et soixante-quinze cents ($32 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., 25 juin 1890, tiré par Wm H Garland à son propre ordre et par lui endossé et aussi endossé par W. S. F erson, pour la somme de trois cents ($300) piastres payable le onzième jour de janvier 1891 avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., le 4 novembre 1890, tiré par J. D. Cunningham à l'ordre de W. S. Frierson et endossé à l'ordre de Sieard, Allen & Company par W. S. Frierson, pour la somme de cent ($100) piastres payable douze mois après date.

Un cer ain billet à ordre daté Amite City, La le 17 novembre, 1890 tiré par George Hackney, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent piastres ($100), payable le 17 novembre 1891, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite le 15 février 1890 tiré par James Rogers à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-huit piastres ($68), payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité, jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 22 février 1890, tiré par J. S. Jenkins, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent quinze ($115) piastres payable sept mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté, Amite, 23 février 1890, tiré par David Hugues à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de quarante piastres vingt-cinq cents ($40 25) payable sept mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City Inc., 9 juin 1890, tiré par E. L. Chapman à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante-cinq piastres vingt cents ($55 20) payable trois mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite, La, 22 juin 1890, tiré par Lewis Amon à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trente-neuf piastres et soixante-quinze cents ($39 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., 25 juin 1890, tiré par Wm H Garland à son propre ordre et par lui endossé et aussi endossé par W. S. F erson, pour la somme de trois cents ($300) piastres payable le onzième jour de janvier 1891 avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., le 4 novembre 1890, tiré par J. D. Cunningham à l'ordre de W. S. Frierson et endossé à l'ordre de Sieard, Allen & Company par W. S. Frierson, pour la somme de cent ($100) piastres payable douze mois après date.

Un cer ain billet à ordre daté Amite City, La le 17 novembre, 1890 tiré par George Hackney, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent piastres ($100), payable le 17 novembre 1891, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite le 15 février 1890 tiré par James Rogers à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-huit piastres ($68), payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité, jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 22 février 1890, tiré par J. S. Jenkins, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent quinze ($115) piastres payable sept mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté, Amite, 23 février 1890, tiré par David Hugues à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de quarante piastres vingt-cinq cents ($40 25) payable sept mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City Inc., 9 juin 1890 tiré par M. B. Harris à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante et une ($51 00) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté, Amite City Inc., 9 avril 1890 tiré par M. B. Harris à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante et une ($51 00) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté, Amite City, La., 9 juin 1890, tiré par E. L. Chapman à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante-cinq piastres vingt cents ($55 20) payable trois mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite, La, 22 juin 1890, tiré par Lewis Amon à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trente-neuf piastres et soixante-quinze cents ($39 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté le 24 juin 1890, tiré par J. V. Janting à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trente-deux piastres et soixante-quinze cents ($32 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., 25 juin 1890, tiré par Wm H Garland à son propre ordre et par lui endossé et aussi endossé par W. S. F erson, pour la somme de trois cents ($300) piastres payable le onzième jour de janvier 1891 avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., le 4 novembre 1890, tiré par J. D. Cunningham à l'ordre de W. S. Frierson et endossé à l'ordre de Sieard, Allen & Company par W. S. Frierson, pour la somme de cent ($100) piastres payable douze mois après date.

Un cer ain billet à ordre daté Amite City, La le 17 novembre, 1890 tiré par George Hackney, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent piastres ($100), payable le 17 novembre 1891, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24 28—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean B. Lafon vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,811—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Chur Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 30 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie comme faisant partie de la Louisiane, et mesurant quatre-vingt-dix-neuf pieds de façade à l'avenue de la Louisiane, sur cent vingt-huit pieds de profondeur.

Les dits lots désignés comme lots Nos 10, 11 et 12 et mesurant chacun trente-deux pieds quatre pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les terrains 19 et 20, chacun, trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les terrains 17 et 18, chacun, trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses sur le lot No 10 consistant du joli cottage No 159 rue Huitième.

Le lot No 11 ayant seulement un petit hangar.

Les bâtisses sur le lot No 12 consistant du cottage désirable à un étage, avec bâtisses dans le fond à deux étages, etc., No 161 avenue de la Louisiane.

7° **Trois certains terrains** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Magazine et Camp, et désignés par les Nos 4, 5 et 6, et mesurant comme suit: le terrain 4, trente-deux pieds de façade rue Magazine, sur cent-soixante-un pieds huit pouces de profondeur, le tout plus ou moins et les te rains 5 et 6 mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade rue Magazine, sur cent-soixante pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les bâtisses sur les lots Nos 4 et 5 consistant de ces beaux cottages Nos 905 et 907 rue Magasins, et les bâtisses sur le lot No 6 de ce magnifique cottage à un étage, avec bâtisse dans le fond à deux étages, connu comme No 909 rue Magasins.

Ces propriétés seront vendues conformément aux mesures données sur les plans devant être exposés à la Bourse et devant être entièrement expliquées par le shérif au moment de la mise en vente.

8° **Deux terrains**, situés dans le quatrième district de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Magazine, Jackson Camp et Joséphine, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan de L. Hale, en date du 4 novembre 1889, déposé comme plan 18, et 14 nde de T. Cayol, notaire; les dits terrains se touchent, et mesurent, chacun, soixante-quinze pieds de façade rue Magazine, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les terrains 3 et 6 mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur, le tout mesure américaine.

9° **Quatre certains terrains** situés dans le dit quatrième district, dans le carré d'Ilet borné par les rues Septimée, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20, sur un plan de Moelhausen, voyer, le 4 mai 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément au plan. Les dits terrains 17 et 18, chacun, trente-un pieds cinq pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les terrains 19 et 20, chacun, trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 20 forme le coin des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations sur cette propriété forment cette très attrayante et désirable résidence, connue comme No 205 rue Huitième, avec de beaux jardins et terrains; étant une des plus belles propriétés du Quatrième District.

10° **Cinq certains terrains** situés dans le 4me District, carré d'Ilet borné par les rues Camps, Chestnut, Huitième et Neuvième, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, et les terrains 1 et 2, se touchent, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade, rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur; et les terrains 3, 4 et 5 se touchent et les terrains ci-dessus mesurent, chacun, trente-un pieds onze pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur. Le terrain No 1 forme le coin des rues Chestnut et Huitième.

Ces lots, avec les hangars, écuries, etc., qui s'y trouvent, sont situés dans un voisinage très désirable.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 fév—11 18 25—3 10 14 mars

Succession de Jacques Barrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,081—Division A.—Attendu que Mme Yve Jacques Barrère a présenté une pétition à la cour afin d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacques Barrère décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
20 fév—20 26—mars 1 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bâtisses, etc.

Stewart Brothers et compagnie vs W. S. Frierson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,878.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain billet à ordre daté Amite le 14 février 1890, tiré par N. B. Morgan, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-dix ($70) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 14 février 1890, tiré par John Jining à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de vingt sept piastres quarante cents ($27 40), payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City le 15 février 1890, tiré par D. S. Glascock à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de trente-neuf piastres et soixante-quinze cents ($39 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté le 24 juin 1890, tiré par J. V. Janting à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trente-deux piastres et soixante-quinze cents ($32 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., 25 juin 1890, tiré par Wm H Garland à son propre ordre et par lui endossé et aussi endossé par W. S. F erson, pour la somme de trois cents ($300) piastres payable le onzième jour de janvier 1891 avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., le 4 novembre 1890, tiré par J. D. Cunningham à l'ordre de W. S. Frierson et endossé à l'ordre de Sieard, Allen & Company par W. S. Frierson, pour la somme de cent ($100) piastres payable douze mois après date.

Un cer ain billet à ordre daté Amite City, La le 17 novembre, 1890 tiré par George Hackney, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent piastres ($100), payable le 17 novembre 1891, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite le 15 février 1890 tiré par James Rogers à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-huit piastres ($68), payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité, jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 22 février 1890, tiré par J. S. Jenkins, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent quinze ($115) piastres payable sept mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté, Amite, 23 février 1890, tiré par David Hugues à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de quarante piastres vingt-cinq cents ($40 25) payable sept mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City Inc., 9 juin 1890, tiré par E. L. Chapman à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante-cinq piastres vingt cents ($55 20) payable trois mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite, La, 22 juin 1890, tiré par Lewis Amon à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trente-neuf piastres et soixante-quinze cents ($39 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté le 24 juin 1890, tiré par J. V. Janting à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de trente-deux piastres et soixante-quinze cents ($32 75) payable cinq mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., 25 juin 1890, tiré par Wm H Garland à son propre ordre et par lui endossé et aussi endossé par W. S. F erson, pour la somme de trois cents ($300) piastres payable le onzième jour de janvier 1891 avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., le 4 novembre 1890, tiré par J. D. Cunningham à l'ordre de W. S. Frierson et endossé à l'ordre de